

FORMAT +

FORMAT +

FABRIQUÉ EN FRANCE



SEC AU TOUCHER

1 HEURE

2ÈME COUCHE

4 HEURES

OUTILS



NETTOYAGE DES OUTILS



RENDEMENT

6L
± 60M²

Oxi

LASURE PROTECTION DU BOIS

TENUE
8
ANS
JUSQU'À

EXTÉRIEUR

ASPECT MAT



BARDAGES - VOLETS - PORTAILS
MEUBLES DE JARDIN

- S'IMPRÈGNE DANS LE BOIS
- SEMI-FILMOGÈNE
- RÉSISTE AUX INTEMPÉRIES & AUX U.V.

CHÊNE CLAIR



Lasure d'imprégnation semi-filmogène mate, destinée à protéger et décorer durablement les bois extérieurs. Elle a également un haut pouvoir nourrissant, idéal pour la rénovation d'ouvrages extérieurs en bois desséchés, tachés par le soleil et les intempéries. Elle s'applique sur tous bois bruts, neufs ou anciens : bardages, volets, portails, chalets, mobilier de jardin... Sa formule est renforcée en agent anti-UV pour résister aux agressions du soleil et ne jaunit pas. Haute tenue des couleurs dans le temps. Hydrofuge pour isoler contre les intempéries et faciliter l'entretien. Microporeuse pour laisser le bois respirer.

Application :

- Le support doit être sain, propre, sec.
- Le bois sera parfaitement sec au moment de l'application (3 jours après lavage, sans pluie).
- Supprimer les particules friables par grattage, ponçage ou brosse.
- S'applique généralement en 1 couche en rénovation. Pour une protection optimale, les supports bruts ou très absorbants pourront recevoir 2 ou 3 couches fines.
- Appliquer chaque couche de façon régulière et en croisant les passes.
- Avant d'appliquer une seconde couche, effectuer un léger ponçage ou égrenage avec un papier de verre grain 240 et dépeussier.
- Le rendement pratique varie en fonction du type, de l'état de service, de l'absorption du support ainsi que du mode d'application.
- Outils : pinceau, brosse ou rouleau poils courts.
- Séchage : sec au toucher : 1 heure
2^{ème} couche : après 4 à 6 heures
Avant utilisation : 24 - 48 heures
- La température ambiante et l'humidité relative de l'air influent sur le temps de séchage.
- Nettoyage des outils : immédiatement à l'eau savonneuse, rincer et laisser sécher.

Recommandations :

- Lasure prête à l'emploi. Ne pas diluer.
- Bien remuer avant utilisation à l'aide d'une spatule large afin d'obtenir un mélange homogène.
- Appliquer par des températures comprises entre 10 et 25°C, sans humidité.
- Ne pas appliquer sur des supports surchauffés (en plein soleil), sur supports gelés ou en cas de risque de pluie.
- Appliquer sur un bois stabilisé déjà exposé aux intempéries depuis 6 mois minimum.
- Sur bois neufs : effectuer ensuite un léger ponçage ou égrenage avec un papier de verre grain 120 et dépeussier.
- Sur bois peints ou lasures : Décaper ou poncer au papier de verre gros grain pour éliminer l'ancienne peinture ou lasure et dépeussier.
- Sur bois anciens (grisailés, noircis ou tachés) : nettoyer et poncer le bois si nécessaire (grain 100).
- Bien refermer l'emballage après utilisation et conserver dans un endroit frais et sec.
- Craint le gel au stockage.

SÉCURITÉ

Contient des produits biocides (Conservateurs) (TP6 : Protection des produits pendant le stockage) : mélange de CMIT/MIT (3 : 1). (N°CAS : 55965-84-9). Contient un produit antifongique pour la protection du film sec: IPBC (N°CAS: 55406-53-6). Contient du 2,4,7,9-TETREMETHYLDEC-5-YNE-4,7 DIOL, du 3-IODO-2-PROPYNYLE BUTYLCARBAMATE, du MASSE DE REACTION DE 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET DE 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) et du 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Éliminer le contenu / récipient dans une déchetterie. Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas les résidus à l'égout.

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/e) : 130g/l (2010).
Ce produit contient au max. 50g/l de COV.

*La tenue couvre contre l'écaillage à compter de la date d'achat du produit si celui-ci a été appliqué conformément aux instructions du fabricant. Si le produit n'a pas les performances requises DURIEU SA fournira gracieusement la quantité équivalente de produit. Cette tenue ne peut être engagée pour des problèmes dus à l'altération du produit. Les réclamations doivent être faites par écrit, accompagnées d'une preuve d'achat (facture, ticket de caisse...).

Conçu et fabriqué en France par **DURIEU SA**
2 bis rue Charles de Gaulle - 91070 Bondoufle - FRANCE
Tél. +33 (0)1 60 86 48 70 - www.oxi-peintures.com



OXI 66 01-23
Made in France
Emb. 39349
111
BOIS RECYCLABLE